

**PROCES-VERBAL DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'ETUDE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

L'an deux mil dix-huit et le **jeudi 11 octobre**, a eu lieu dans la salle de commission du guichet unique de permis de construire de la Mairie de Cotonou, la séance de travail relative à l'étude et l'examen de **deux (02)** dossiers de demande de permis de construire.

Etaient présentes à cette séance, les personnes dont les noms et prénoms figurent sur la liste de présence ci-jointe.

Au début de la séance, la commission a d'abord vérifié la présence de toutes les pièces devant constituer le dossier. Ensuite, une analyse des différentes pièces administratives et techniques a été faite. De l'examen des pièces et des différentes interventions, il ressort ce qui suit :

N°	DESIGNATION DU PROJET	MAITRES D'OUVRAGE	MAITRES D'ŒUVRE	RECOMMANDATIONS	AVIS
1	Projet de construction d'un bâtiment de type R+1 à usage d'habitation à Houéyiho	<b>Monsieur Morou ADAMA</b>	SESSOU Irenée	<ul style="list-style-type: none"><li>-Fournir une attestation de recasement ;</li><li>-Eviter le débordement des semelles chez le voisin ;</li><li>-Revoir l'orientation des plans de poutraison et de fondation sur les formats ;</li><li>-Fournir les accords de mitoyenneté ;</li><li>-Préciser les largeurs des rues sur le plan de masse ;</li><li>-Fournir le détail des semelles filantes ;</li><li>-Eviter d'ouvrir la fenêtre de la toilette à l'étage chez le voisin ;</li><li>-Plan de toiture terrasse non conforme au projet ;</li></ul>	<b>Défavorable</b>

				-Fournir un plan de situation plus indicatif avec des repères	
2	Projet de construction d'un bâtiment de type R+2 à usage de magasins et habitation à Ayélawadjè	<b>Monsieur Soulaïmana TOUKOUROU</b>	AHOUANGNIMON Arnaud Yves	-Harmoniser le nombre de fosse septique prévu sur le plan de plomberie avec celui du devis descriptif et préciser le nombre d'utilisateurs par fosse;  -Revoir la représentation des plans du 1 <sup>er</sup> étage ;  -Indiquer le système d'évacuation des eaux pluviales du patio au 1 <sup>er</sup> étage ;  -Prévoir des espaces verts et des plantations d'arbres dans la maison ;  -Positionner les traits de coupe sur les vues en plan	<b>Favorable sous réserves</b>

Par ailleurs, **six (06)** dossiers précédemment étudiés en commission sont revenus pour la levée des réserves. De l'analyse des réserves, il ressort ce qui suit :

N°	DESIGNATION D U PROJET	MAITRES D'OUVRAGE	Dernière date d'étude en commission	Réserves formulées	Observations	AVIS
1	Projet de construction d'un bâtiment de type R+1 à usage de magasin et salle des fêtes à Mènontin	<b>Monsieur Emile HOUNDELADJI</b>	04 octobre 2018 (LAWSON Romuald)	-Revoir l'aménagement en parking  -Revoir l'ouverture de la porte du garage  -Eviter tout débordement du bâtiment dans le domaine public  -Revoir le dimensionnement de la fondation en tenant compte de la profondeur de fouille (fondation profonde) ;	Réserves levées	<b>Favorable</b>

				-Revoir l'embranchement des escaliers en tenant compte de la nature de l'ouvrage (ERP) ; -Donner les détails des escaliers ;		
2	Projet de construction d'un immeuble de type R+2 à usage d'habitation à Kpondéhou	<b>Monsieur Raymond Evariste S. AHOUANGANSI</b>	04 octobre 2018 (DONHOSSOU Dieudonné)	-Revoir les superficies minimales des séjours	Réserves levées	<b>Favorable</b>
3	Projet de construction d'un bâtiment de type RDC à usage d'habitation à Fidjrossè-Kpota (Hlazounto)	<b>Madame Bai Christine Lauriane GRIMAUD</b>	20 Septembre 2018 (ALOUDA Alain)	-Fournir une attestation de recasement ; -Fournir un timbre de 800 f sur la demande	Réserves levées	<b>Favorable</b>
4	Projet d'extension d'un bâtiment de type R+1 à R+2 à usage commercial à Ganhi	<b>Ets G.E.M représenté par Georges El MOUJABBER</b>	09 août 2018 ( ADIGOUN Armel)	Faire établir le bail devant notaire	Réserve levée	<b>Favorable</b>
5	Projet de construction d'un bâtiment de type R+1 à usage d'habitation à Agla	<b>Monsieur Carmel-Marie G. Oswald T. CHODATON</b>	29 novembre 2017 (Wenceslas MOTCHO)	-Signer et dater la demande ; -Positionner les voisins et la voirie sur le plan de masse ; -Fournir les accords de mitoyenneté ; -Fournir un plan de situation de la parcelle ; -Connecter les appareils sanitaires aux réseaux d'assainissement sur le plan de plomberie ; -Positionner les traits de coupe sur les vues en plan ;	Réserves non levées -Fournir l'accord du 3 <sup>e</sup> voisin ou faire un constat ; -Eviter le débordement du balcon sur la façade principale ; -Redresser les semelles excentrées et fournir le détail des longrines ou	<b>Favorable sous réserves</b>

				<p>-Préciser le nombre d'usagers sur le détail fosse septique ;</p> <p>-Eviter tout débordement du bâtiment dans le domaine public (balcon, guérite, semelles) ;</p> <p>-Redresser les semelles excentrées et fournir le détail des longrines ou des poutres de libages ;</p> <p>-Prévoir un puisard pour les eaux usées de cuisine</p>	des poutres de libages	
6	Projet de construction d'un bâtiment de type R+1 à usage d'habitation à Agbodjèdo (Akpakpa)	<b>Monsieur Laurent Akouété TOMETI</b>	22 Octobre 2015 (Wenceslas MOTCHO)	<p>-Reprendre le détail de la semelle S1 (semelle excentrée avec 3 différents poteaux) ;</p> <p>-Renommer les poutres sur les plans de poutraison</p>	Réserves levées	<b>Favorable</b>

**Ont signé :**

**Nourouline TOUKOUROU**  
(Architecte)

**Euloge TCHAOU**  
(C/DGDPPM)

**Joël GUEDOU**  
(Ingénieur)

**Robert TOGBOSSI**  
(Rapporteur)

**Félicienne HOUDE-DOUNA**  
(C/SeR)

**Marx GBEDAH**  
(C/DU/DST)

**Machouhodi BANKOLE**  
(Rep. GNSP)